

### La DPA 64/65 réagit à la venue du cirque Muller

**POLÉMIQUE** Dans le cadre de l'installation illicite de la compagnie Muller à Hendaye le mois dernier, l'association de Défense pyrénéenne des animaux (DPA) 64/65, qui mène des actions pacifiques contre les cirques détenant des animaux sauvages en coopération avec d'autres associations locales et nationales telles que Paris animaux zoopolis ou One voice, a pu échanger et soutenir les citoyens de la commune. « Suite aux nombreuses expériences d'installations illicéales et d'intimidation de ce cirque dans différentes communes des Pyrénées-Atlantiques, nous avons pu

avertir et conseiller différents membres de la municipalité. » L'association remercie notamment le maire, Kotto Ecenarro, pour avoir « demandé à ses services de travailler sur un projet de cahier des charges pour l'accueil des cirques sans détention d'animaux sauvages. La proposition sera faite prochainement aux élus. DPA 64/65 remercie également les différents interlocuteurs de la municipalité ainsi que ses habitants soucieux du bien-être animal et leur investissement ».